

MARS 2021

Feuille d'infos Archamps



WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

©Henry Perks - Unsplash

EDITO



Un an déjà ! Je me souviens du 15 mars 2020, mon équipe et moi-même étions si heureux et impatients de pouvoir démarrer ce nouveau mandat à vos côtés. C'était alors sans compter avec le confinement, contraignant mais nécessaire, qui pointait le bout de son nez, et serait toujours présent

un an plus tard ! Malgré tout, durant cette année, j'ai pu rencontrer bon nombre d'entre vous, dans le village, dans mon bureau, à la boulangerie, sur le marché. Tout le monde a su faire preuve de patience et de tolérance ; nous devons nous en féliciter et je vous en remercie.

Notre village et ses hameaux reprennent déjà les belles couleurs du printemps qui s'annonce ; les champs et les jardins jaunes de primevères et de jonquilles, les arbres en fleurs rendent nos promenades magnifiques. Nos équipes techniques veillent à maintenir ce cadre si agréable. Des jours meilleurs, plus optimistes, se profilent.

L'optimisme, nous le trouvons aussi dans l'action municipale. Deux nouveaux agents viennent de nous rejoindre : Mr Florent Delaunay, pour la gestion des travaux et de la voirie, et Mr. Anthony Duperthuis auprès des services techniques. Notre nouvelle école avance à grande allure, les travaux de réseaux de la RD 145 entre Chotard et Blécheins se terminent (voir article), les plans des futurs locaux techniques se dessinent, et notre marché hebdomadaire rencontre toujours un grand succès. C'est aussi un lieu de rencontre des plus sympathiques.

Nous sommes d'une vigilance extrême à la cantine de l'école pour offrir le meilleur accueil possible aux enfants tout en respectant les règles très strictes de

l'Agence Régionale de Santé. Je tiens à cette occasion à saluer le travail de l'équipe des agents responsables du périscolaire.

Prenez bien soin de vous, restez prudents. Aux seniors qui le peuvent, je recommande de se faire vacciner, comme je l'ai fait. Eh oui, j'en fait désormais partie ! Je pense que c'est la meilleure des solutions pour nous protéger et pour que, tous, nous puissions sortir de cette pandémie. Je vous réitère mon engagement à organiser dès que possible une fête de village et souhaite que celle de l'école puisse avoir lieu comme prévu au mois de juin. Enfin, gardez en mémoire que nous sommes là si vous avez besoin de nous.

Anne RIESEN



De gauche à droite : Florent Delaunay, Claude Garcin, Christophe Gladieux, Martine Convers, Antoine Gladieux, Audrey Couturier, Laure Toucét, Léo Blondel, Natacha Philippe, Marie-Anne Meynard et Violette Carbonero.

ACTION MUNICIPALE

LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La chronique du Conseil est aussi celle de la vie quotidienne de la mairie... Comme la plupart des travailleurs français, les agents municipaux d'Archamps sont contraints par les règles imposées par le contexte sanitaire. Ils doivent donc autant que possible adopter le télétravail, sans que les services publics essentiels ne soient perturbés. Vous avez constaté qu'ils sont en effet toujours là pour vous accueillir ! Cette double exigence de vigilance sanitaire et de continuité de service a rendu nécessaire quelques aménagements, tant au niveau des horaires de la mairie que des conditions de travail des agents. Ces derniers ont rapidement trouvé un bénéfice dans le nouveau dispositif. Le Conseil municipal a donc formalisé le cadre réglementaire du télétravail pour rendre pérenne la possibilité, pour les agents dont les fonctions sont éligibles, d'effectuer leurs missions en partie à distance.

Pièce maîtresse des projets du Conseil, le budget a fait l'objet de plusieurs délibérations. Les élus ont adopté le budget primitif pour 2021. Ce premier budget doit être définitivement validé au mois de juin, prenant en considération le compte de gestion définitif pour 2020 qui sera établi par les services de l'Etat. Les estimations sont toutefois déjà suffisamment précises pour constater une situation financière saine, puisque la clôture indique des résultats positifs. Le budget de fonctionnement de la commune s'établit autour de 2,5 millions d'€, tandis que le budget d'investissement (destiné à couvrir tous les projets mis en œuvre par la commune) se monte à environ 6 millions d'€.

En dehors des délibérations réglementaires, les élus ont aussi abordé dans leurs discussions le suivi des travaux en cours à la Communauté de Communes du Genevois (CCG) en faveur de l'enfance : la perspective de création de places d'accueil pour la petite enfance est au cœur de ces travaux, et Archamps défend âprement l'installation dans la commune d'une crèche et/ou d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM). Par ailleurs, les discussions concernant l'ouverture prochaine d'un centre de loisirs au cœur du village sont également en bonne voie.

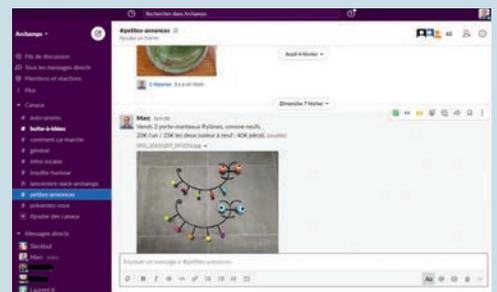
Engagée dans différents projets en faveur du développement durable, l'équipe municipale a enfin statué sur la revalorisation du budget affecté aux subventions pour l'achat de vélos électriques (voir article), et sur le programme d'action 2021 pour l'entretien de notre forêt communale. Deux décisions qui préfigurent l'arrivée du printemps !

Nathalie Herlemont, pour le conseil municipal

LE FORUM D'ARCHAMPS RENAÎT ET ÉVOLUE !

Certains d'entre vous s'en souviennent peut-être. Un forum destiné aux habitants d'Archamps avait été créé en 2015. Pour des raisons techniques, ce forum est aujourd'hui arrêté. En 2020, la nouvelle équipe municipale s'est engagée à mettre en œuvre des projets qui fédèrent les Archampoises et Archampoises, facilitent les échanges, initient des rencontres.

L'idée de lancer une nouvelle communauté est née dans l'esprit de certains conseillers municipaux sur une plateforme différente. L'outil qui est apparu le plus adapté est Slack. Cette application, qui ressemble en grande partie aux autres messageries/réseaux sociaux, permet de séparer les canaux de discussions et de ne pas être pollué par ce qui ne nous intéresse pas. On peut avoir des canaux « petites-annonces », « insolite-humour », « culture », ... et ne s'abonner qu'à ceux qui nous intéressent.



IMPORTANT : si l'équipe municipale est à l'initiative de cet espace de discussion, une fois lancé, il appartient aux Archampoises, à toutes et tous et à chacun. A nous d'en faire un lieu de convivialité et de partage. En cette période particulière, c'est aussi un outil qui nous permettra de garder du lien en attendant des jours meilleurs.

Vous avez la possibilité de rejoindre le groupe à partir du site internet de la mairie



<https://mairie-archamps.fr>
rubrique Vie Associative >
Communauté Archamps

Si vous avez déjà Slack sur votre téléphone, l'espace d'Archamps sera automatiquement ajouté. Sinon, il vous faudra l'installer depuis l'AppStore ou Google Play.

Gaëtan Zoritchak et Marc Charbonnier

LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN PODCASTS AUDIO

Depuis plusieurs mois, les conseils municipaux se déroulent sans public pour des raisons sanitaires. Saviez-vous que tous les comptes-rendus sont disponibles sur le site Internet de la mairie sous forme écrite et en podcasts audio ?

Rendez-vous sur



<https://mairie-archamps.fr> - Rubrique Vie Municipale
> Les Comptes-rendus du Conseil

AMÉNAGEMENTS : LA ROUTE DU SALÈVE (RD 145)



Comme beaucoup ont pu le constater, la route du Salève, tout particulièrement la portion entre l'entrée de Blécheins et le haut des Pommeraies (au croisement de la route Forestière), a subi de lourds travaux de réseaux. Tout d'abord, début janvier, une tranchée le long de l'accotement côté Salève a été réalisée par GRDF pour étendre son réseau de distribution. Cette partie des travaux a été réalisée très rapidement et une reprise de l'accotement va être effectuée, à la suite de nos demandes et du constat fait par le département. Il s'agit d'une route départementale et cette portion, qui n'est pas en zone agglomération, n'est pas sous le contrôle de la commune.

Nous avons néanmoins réussi à faire approuver un aménagement, cette fois sur le bord côté Léman, pour sécuriser les nombreux piétons qui empruntent une des plus belles routes du coin, avec sa vue panoramique sur le Genevois, le lac, le Jura et le Salève ! La commune a donc profité de la 2^{ème} tranchée, réalisée cette fois par la Communauté de Communes du Genevois pour le remplacement de la colonne d'alimentation en eau potable. Nous avons ainsi pu prévoir un accotement élargi. Grâce à l'accord trouvé avec le conseil départemental, cette portion sera aménagée en Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB), plus communément appelée chaucidou. La chaussée sera légèrement élargie par les services du département très prochainement. Le traçage de 2 bandes latérales complétera le projet. La voie sera plus large mais paraîtra plus étroite, invitant les conducteurs à lever le pied. Les piétons auront la possibilité de marcher le long de la piste cyclable sur l'accotement à une distance confortable des voitures. Ce type de voirie est présent sur la commune entre le restaurant B Com Brasserie le Garage Ford. A défaut de trottoir, c'est la seule possibilité que le département nous a permise dans cette zone hors agglomération.



Source : Cerema - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Enfin nous avons aussi profité de l'ouverture de cette tranchée pour enterrer le réseau de télécommunication qui longeait cette portion en aérien.

La fin des travaux de réseaux est prévue pour le début du printemps et la partie chaucidou devrait être réalisée par le département d'ici l'automne.

Cyril Kharoua

SUBVENTION À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE NEUF

La commune attache une grande importance au déploiement de modes de déplacements doux et souhaite inciter à la pratique du vélo notamment pour les trajets domicile/travail. En 2016, elle a instauré une subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique neufs. Vu le succès des années précédentes, il a été décidé de doubler l'enveloppe globale de subvention, soit 10 000 € pour l'année 2021.

Les conditions d'attributions ont également changé :

- Valeur d'achat inférieure ou égale à 4 000 € : subvention de 250 €
- Valeur d'achat supérieure à 4 000 € : subvention de 150 €
- La subvention est accessible une fois tous les 3 ans, pour au maximum deux personnes par foyer fiscal.



© Ingimage

Pour déposer une demande :



<https://mairie-archamps.fr>
Rubrique Développement durable > Vélos électriques

Marc Charbonnier

LA VIE DU VILLAGE

LE MARCHÉ DU JEUDI

Nous poursuivons notre série de présentations des vendeurs du marché hebdomadaire.



Nathalie - CRÊPES DES ALPES

Nathalie qui gère son entreprise seule participe à cinq marchés par semaine. Elle propose des petits sucrés maison qu'elle prépare à Burdignin. Les recettes proviennent de sa grand-mère bretonne ! Parmi ses produits, retrouvez tous les jeudis divers biscuits, crêpes, galettes, gâteaux bretons, kouign-amann, linzer-torte dont la fabrication est artisanale avec des produits provenant de notre région.

N'hésitez pas à aller à sa rencontre ou à lui passer une commande !

Tristan - PRIMEUR

L'entreprise propose la vente de fruits et légumes et existe depuis 5 ans mais cela fait seulement une année que Tristan a rejoint l'entreprise familiale. Avec deux marchés par jour, du mardi au samedi, Tristan et son collègue David ne chôment pas ! Les fruits arrivent directement des petits producteurs de la Drôme l'été et d'Italie l'hiver. Tristan nous a confié que le marché le plus sympathique à faire pour lui est celui d'Archamps !



VaNessa - ÉPICERIE EN VRAC

Depuis janvier 2020, Vanessa et son camion aménagé avec des produits de récupération sillonnent la Haute-Savoie pour effectuer sept marchés par semaine. Les produits qu'elle propose (180 références) proviennent de la région. L'approvisionnement se fait en gros volume pour éviter les petits emballages multiples, et la vente en vrac sans emballage est synonyme de « zéro déchet ». Emballage et consommation responsables ! Pour commander, demander conseil ou questionner sur la disponibilité des produits, vous n'avez qu'à composer le 07 66 48 38 98 !

PANNEAUPOCKET
DES INFORMATIONS
SUR NOTRE COMMUNE

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION
PanneauPocket

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



INFO

L'ADMR - AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



Le Service d'Aide à Domicile ADMR de Collonges-sous-Salève accompagne les habitants d'Archamps, au quotidien, pour le maintien et le confort à domicile.

Son équipe dynamique et de proximité propose les services suivants :

- Entretien du lieu de vie et du linge.
- Aide aux levers et couchers, aide à la toilette.
- Aide à la préparation et à la prise des repas.
- Accompagnement aux courses et autres déplacements.
- Livraison de repas à domicile.

Elle recrute sur son territoire des Aides à Domicile et Auxiliaires de Vie ainsi que des personnes qu'elle forme, pour rendre un service de qualité aux habitants.

L'association recherche également des bénévoles pour participer à cette aventure humaine. A ce titre, les missions suivantes sont proposées :

- Écouter, rendre visite et être utile à ceux qui vous entourent.
- Accompagner une équipe de salariés professionnelle et motivée.
- Animer des événements conviviaux.



REJOIGNEZ-NOUS !

Association ADMR Collonges-sous-Salève
Salle Marius Jolivet - Route de Bossey
74160 Collonges-sous-Salève - Tél. 04 50 43 21 29
accueil.collongessoussalève@fed74.admr.org - www.admr.org

DES DÉCHETS PAS TOUJOURS VERTS

Avec le printemps qui arrive, les déchets verts des jardins vont également faire leur retour... Entre les premières tontes et les éventuelles tailles de début de saison, c'est aussi le temps de faire ses semis, planter de nouvelles fleurs, préparer le potager.

Tous les déchets verts peuvent ensuite être apportés à la déchetterie, où ils seront broyés pour en faire du compost.

Mais attention aux plastiques qui peuvent se cacher dans vos déchets verts : étiquettes des plantes, pots de fleurs, ficelles plastifiées, attaches en plastique... de nombreux déchets indésirables se retrouvent dans les déchets verts et donc ensuite dans les champs.

Attention également aux plastiques dits biodégradables. La biodégradation de ces objets requiert des conditions précises, pas nécessairement réunies si on les laisse dans l'environnement ou lors d'un compostage classique. C'est pourquoi dans tous les cas, « les plastiques biodégradables ne doivent en aucun cas être abandonnés dans la nature », insiste l'ADEME (Agence de la transition écologique), et il faut éviter de les mettre avec les déchets verts ou le compost domestique.

Par ailleurs, notez qu'un produit biosourcé - produit à partir de substances en général végétales - n'est pas nécessairement biodégradable. Il peut en effet avoir été transformé, contenir des additifs... Donc les plastiques biosourcés ne doivent pas non plus se retrouver dans les déchets verts ni même au compost domestique...

Lucie Rivail

INFO ESPACE FEMMES

L'association Espace Femmes Geneviève D. existe depuis 1998 sur le département de la Haute-Savoie.

Ses missions sont :

- De proposer une écoute et un accompagnement spécifique aux femmes avec ou sans enfant victimes de violence.
- De mettre en place un hébergement adapté à ce public.
- De mettre à disposition un espace ressources départemental ouvert aux partenaires confrontés à cette problématique.



ASSOCIATION ESPACE FEMMES

Geneviève D. - 34, place des afforêts
74800 LA ROCHE SUR FORON -
Tél. 04 50 97 61 90 - Fax. 04 50 97 68 11
espace-femmes-coordination@
wanadoo.fr

APPUI À L'ISOLEMENT

Depuis le printemps dernier, un dispositif d'appui à l'isolement a été mis en place sous la forme d'une Cellule Territoriale d'Appui à l'isolement (CTAI) chargée d'accompagner les patients positifs au COVID-19. En effet, le respect de l'isolement est essentiel afin de casser les chaînes de transmission et de contenir le développement de l'épidémie. La CTAI s'appuie sur deux dispositifs : un centre d'isolement dédié accueillant les personnes ne pouvant s'isoler à leur domicile ; un accueil téléphonique en charge d'accompagner les personnes isolées à leur domicile en les mettant en relation avec des structures offrant des services (portage de repas, de courses, de médicaments, aide-ménagère...). Il est proposé à chaque patient l'accompagnement sanitaire à domicile par une infirmière libérale et un accompagnement matériel, social et psychologique.

En Haute-Savoie, la CTAI est portée par des personnels de la Croix Rouge Française qui prennent quotidiennement l'attache de toutes les personnes ayant sollicité un accompagnement, afin de les mettre en relation avec les services en mesure de répondre à leur besoin (aide-ménagère, portage de courses, de médicament, de repas...).

MAG'

De l'accueil, et plus !

L'accueil à la mairie est l'affaire de Marie-Anne Meynard et Laure Toucet.

Pouvez-vous nous dire quelques mots de votre parcours et ce qui vous a amené à prendre ce poste à la mairie ?

Laure : Après plusieurs années dans la fonction publique hospitalière, suite à mon déménagement pour suivre mon mari, j'ai postulé à la mairie d'Archamps où je suis en poste depuis 3 mois environ.

M-A : J'ai commencé dans la fonction publique à la mairie de Saint-Julien comme job d'étudiant en 2013. Une fois mon diplôme en poche, j'ai été embauchée à plein temps. Me voilà à Archamps depuis juillet 2017.

Quelles sont vos fonctions et responsabilités ?

Laure : Je suis à l'accueil en binôme avec Marie-Anne et je m'occupe des activités périscolaires. C'est une grande découverte pour moi qui ne connaissais pas du tout les missions d'une mairie.

M-A : Je suis en charge de l'état civil, des élections, du cimetière et de diverses missions telles que la mise à jour du site internet, diverses tâches de secrétariat. Depuis peu, je suis également en charge de l'urbanisme qui occupe la moitié de mon temps de travail. C'est un poste très varié qui évolue constamment en fonction des différents contextes et qui permet de toucher de près ou de loin à quasiment tous les domaines de la mairie.

Quelques comparaisons avec votre poste précédent ?

Laure : Quel changement ! Tout est différent, le public qui est différent, les missions... Une nouvelle vie !

M-A : La taille de la commune étant différente, les missions le sont aussi. Dans une commune comme Archamps, il faut savoir être polyvalent et passer d'un dossier de mariage à une demande d'arrêté de voirie en passant par une mise à jour du site internet. C'est une autre manière de travailler !

Qu'est-ce que vous aimez particulièrement dans votre travail ?

Laure : Mes différentes missions à la mairie me permettent de me rendre compte que la mairie est réellement un service de proximité. Le contact avec les enfants et mes collègues de l'école est particulièrement enrichissant pour moi qui suis très créative et peux donc mettre en place des activités. J'apprécie également le contact avec le public à l'accueil.

M-A : La commune étant plus petite, il est plus facile de connaître les habitants. Il y a réellement une proximité avec les administrés que nous n'avons pas forcément dans les plus grosses structures. Concernant les collègues, l'équipe étant plus restreinte, les échanges sont donc plus réguliers même si le contexte sanitaire a totalement modifié les relations. Nous formons un bon binôme à l'accueil avec Laure !



Laure Toucet et Marie-Anne Meynard, exceptionnellement démasquées pour la photo !



ÉTAT CIVIL

Avis de naissance de Liam et Rayan Memeti.

Un bonheur n'arrive jamais seul ! C'est avec émotion que nous vous présentons Liam et Rayan Memeti. Quelques minutes les séparent, toute une vie les unit !

Impression : 1 400 ex.
Création graphique et impression : Piste Noire
Equipe de rédaction coordonnée par Christophe Gironde,
Nathalie Herlemont et Véronique Chareyre
Photographies : mairie d'Archamps - Ingimage

Mairie d'Archamps



B.P.40 - ARCHAMPS
74165 COLLONGES-SOUS-SALÈVE cedex
Tél. 04 50 43 62 18 - Fax 04 50 43 68 13
accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

CONSULTATION DES HABITANTS D'ARCHAMPS SUR LES ACTIVITÉS AU CŒUR DU VILLAGE ET L'AMÉNAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE RAYMOND FONTAINE

Dans la perspective de l'ouverture de la nouvelle école élémentaire et primaire, le groupe scolaire R. Fontaine va être disponible et la municipalité a l'intention d'y développer diverses activités sociales, artistiques, culturelles, sportives, etc. Plusieurs organisations ont exprimé leur intérêt à utiliser des salles et les autres espaces de l'actuel groupe scolaire, notamment une crèche publique (gérée par la Communauté de Communes), une Maison d'Assistantes Maternelles, l'École Montessori et un pôle musique-danse-théâtre (par l'école de Musique ABC). De même, des associations nous ont sollicités pour pouvoir y organiser leurs réunions ou des activités. Un projet de bibliothèque est également en discussion. Dans ce contexte, la municipalité souhaite recueillir les souhaits et idées des habitants en matière de services et activités pour le cœur de notre village. Faites-nous savoir quelles activités sociales, artistiques, culturelles, sportives, etc. et quels services vous aimeriez avoir au cœur du village ?

Organisation de la consultation

La consultation se fera en trois étapes :

1. Sondage de la population
2. Constitution d'un/plusieurs groupe(s) de travail composé(s) d'élus et d'habitants
3. Préparation d'un projet consolidé soumis au conseil municipal

Le sondage de la population (étape 1)

Les habitants de la commune peuvent exprimer leurs souhaits et idées via :

- Un courrier déposé dans la boîte aux lettres à la mairie
- Un email adressé à la mairie accueil@mairie-archamps.fr
- Au moyen du questionnaire détachable ci-dessous (veuillez détacher la feuille en son entier) ; il peut être déposé à la mairie ou envoyé par la poste
- Le questionnaire en ligne <http://bit.ly/2Oj6pcC>



La consultation de la population prendra fin le **dimanche 4 avril**. Les résultats de cette consultation seront rendus publics dans la prochaine feuille d'information (mai 2021) et sur le site de la mairie. Nous vous remercions de votre attention et comptons sur vos idées et votre engagement dans le développement de notre commune.

Adeline Pech et Christophe Gironde

1 PROFIL DE VOTRE FOYER

Nombre de personnes vivant dans le foyer (vous inclus)

Tranches d'âge des personnes du foyer

	Enfant - de 5 ans	Enfant (5 à 10 ans)	Adolescent (11 à 17 ans)	Jeune adulte (18 à 24 ans)	Adulte (25 à 59 ans)	Senior (+ de 60 ans)
Personne 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne 10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 SERVICES 'PETITE ENFANCE'

Votre foyer a-t-il recours à des services « petite enfance » (crèche, assistante maternelle, MAM de St-Julien, garde à domicile, grands-parents, autre) ?

Oui Non

Où se situe votre service « petite enfance » ?



3 ACTIVITÉS ET LOISIRS

Est-ce qu'un/des membre(s) de la famille a/ont des activités artistiques, sportives, culturelles ou autres ?

Nom de l'activité/loisir

Activité

Lieu

Pratiqué par Enfant - de 5 ans Enfant (5 à 10 ans) Adolescent (11 à 17 ans)
 Jeune adulte (18 à 24 ans) Adulte (25 à 59 ans) Senior (+ de 60 ans)

Fréquence Régulier (journalier, hebdomadaire) Occasionnel (mensuel, ponctuel)

Activité

Lieu

Pratiqué par Enfant - de 5 ans Enfant (5 à 10 ans) Adolescent (11 à 17 ans)
 Jeune adulte (18 à 24 ans) Adulte (25 à 59 ans) Senior (+ de 60 ans)

Fréquence Régulier (journalier, hebdomadaire) Occasionnel (mensuel, ponctuel)

Activité

Lieu

Pratiqué par Enfant - de 5 ans Enfant (5 à 10 ans) Adolescent (11 à 17 ans)
 Jeune adulte (18 à 24 ans) Adulte (25 à 59 ans) Senior (+ de 60 ans)

Fréquence Régulier (journalier, hebdomadaire) Occasionnel (mensuel, ponctuel)

Activité

Lieu

Pratiqué par Enfant - de 5 ans Enfant (5 à 10 ans) Adolescent (11 à 17 ans)
 Jeune adulte (18 à 24 ans) Adulte (25 à 59 ans) Senior (+ de 60 ans)

Fréquence Régulier (journalier, hebdomadaire) Occasionnel (mensuel, ponctuel)

Activité

Lieu

Pratiqué par Enfant - de 5 ans Enfant (5 à 10 ans) Adolescent (11 à 17 ans)
 Jeune adulte (18 à 24 ans) Adulte (25 à 59 ans) Senior (+ de 60 ans)

Fréquence Régulier (journalier, hebdomadaire) Occasionnel (mensuel, ponctuel)

Activité

Lieu

Pratiqué par Enfant - de 5 ans Enfant (5 à 10 ans) Adolescent (11 à 17 ans)
 Jeune adulte (18 à 24 ans) Adulte (25 à 59 ans) Senior (+ de 60 ans)

Fréquence Régulier (journalier, hebdomadaire) Occasionnel (mensuel, ponctuel)

4 PROPOSITIONS DES HABITANTS

Quelles activités aimeriez-vous trouver au centre du village (autour des écoles) ?

Avez-vous des souhaits d'activités et d'équipements pour les hameaux ?

Avez-vous d'autres remarques et/ou informations ?

Si vous êtes intéressé à participer au groupe de travail « Aménagement du groupe scolaire Raymond Fontaine », vous pouvez en informer la mairie soit par téléphone au 04 50 43 62 18 soit par email à accueil@mairie-archamps.fr.